

Bulletin municipal d'information



VIE MUNICIPALE

p.2



Edito
Bonnes pratiques de l'été
Rétrospective
Projets chauffage et RD906
Budget

ENFANCE ET CULTURE

p.10



Ecole - USEP
Bibliothèque
Garderie-Cantine

VIE ASSOCIATIVE

p.13



Associations communales
ADMR
Sang et Vie du Val-de-Saône

INFOS DIVERSES

p.16



Calendrier des manifestations
Bon Samaritain
Rubrique des Saint Albinois

Edito



Mesdames, Messieurs,
Voici enfin venu le temps des travaux, nous en parlions depuis longtemps, le voici qui arrive avec l'assainissement qui sera le premier chantier du mandat. Il perturbera nos vies de tous les jours pendant quelques semaines, mais nous nous adapterons

car, pour embellir la surface visible de la voirie, il faut d'abord pallier au sous-sol qui n'est pas des moins intéressants. Celui-ci véhiculant depuis plus de 50 ans nos déchets, sans nous en apercevoir, vers les bassins de la lagune.

Comme je l'ai annoncé dans notre premier BMI de décembre 2020, nous n'avions plus le choix, il fallait passer au séparatif et une aide financière nous a permis de programmer tout ce qu'il restait d'unitaire à modifier sur le haut du village jusqu'au déversoir d'orage de la route de Choiseau.

Aujourd'hui, l'agence de l'eau subventionne le séparatif avec le prêt rebond 2021. Une enveloppe de 140 000€ nous a été accordée.

Le département fait aussi un effort supplémentaire en nous accordant 30% de subvention au lieu de 20% sur ce projet soit 150 000€.

Un emprunt viendra compenser notre besoin de financement.

Les travaux peuvent commencer, certainement à la rentrée de septembre. Ils se termineront par une émulsion gravillonnée pour laisser les tranchées se tasser. Fin 2022, début 2023, viendra la reprise de la chaussée pour enfin finir cette voie de communication qui permettra aux visiteurs de faire une boucle de découverte de notre village en le sillonnant à pied, en vélo, à cheval pourquoi pas, ou en voiture, les dirigeant aussi vers nos commerces.

Vous serez avertis du démarrage des travaux pour mieux vous organiser.

VOICI ENFIN VENU LE TEMPS DES TRAVAUX, AVEC L'ASSAINISSEMENT QUI SERA LE 1^{ER} CHANTIER DU MANDAT

Un second chantier va démarrer, celui de la mise en place d'un chauffage par géothermie verticale qui alimentera par réseaux séparés, la mairie, l'école et la salle des fêtes. Cette dernière bénéficiera d'un rafraîchissement par géocooling (température constante rafraîchissante). Des volets seront aussi posés pour couper la force du soleil côtés sud et ouest de la salle des fêtes. Les manifestations pourront se faire sans climatisation (très souvent demandée mais trop onéreuse) dans une ambiance véhiculée constante de 14 degrés.

Le lotissement du Murgier va voir sa sortie aménagée pour sécuriser les lieux et une plateforme sera placée entre Bernard Coly et Jacques Arnaud afin de ralentir les véhicules venant rapidement de Quintaine.

Sur la RD906, la sortie de la place août 44 sera reprise, le trottoir passant devant la boulangerie refait, des barrières amovibles seront installées pour permettre aux piétons de circuler librement et à la boulangerie Dom de les enlever pour être livrée sans problème par des camions de transports imposants.

D'autres petits investissements sont prévus, nous en reparlerons.

Espérant toujours vous revoir sous de meilleurs auspices dès que la vaccination aura enrayeré quelque peu la Covid 19, n'hésitez pas à appeler la mairie pour toute question qui vous serait nécessaire. Sachez que nous poursuivons nos liens sur le site officiel de la commune pour vous tenir informé.



Marc DUMONT

LES BONNES PRATIQUES A L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS !

L'été arrive à grands pas et les activités de plein air aussi. Afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage et pour notre sécurité et la préservation de la planète, voici quelques rappels.

Les feux de jardin de déchets verts (tonte de gazon, feuilles mortes, branchages de haie, d'arbres, d'arbustes...) sont strictement interdits, du fait des risques d'incendies, de pollution et d'émission dans l'air (par le processus de combustion) de particules nocives cancérigènes (hydrocarbures, dioxine, furanes). Brûler 50kg de déchets verts émet autant de particules fines que rouler 14000 km avec une voiture essence !

Vous risquez une verbalisation pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également être compostés ou utilisés comme paillage au pied des plantes. Pour leur broyage, vous pouvez faire appel à des entreprises ou des associations telles que Economie Solidarité Partage (Le Pas Fleury - Tournus) au 06.33.72.76.93 ou sur broyage.espl@gmail.com

.....

Les nuisances sonores sont à limiter. L'utilisation d'outils ou d'engins bruyants (motoculteur, tondeuse...) est à réserver aux horaires autorisés par la municipalité : 8h-12h et 14h-19h les jours ouvrables, 9h-12h et 15h-19h le samedi et 10h-12h le dimanche. De même, les barbecues et les jeux de piscines peuvent être source de nuisances sonores et olfactives, qui peuvent devenir gênantes lorsqu'elles sont répétées et excessives.

Pensez à respecter la tranquillité de votre voisinage pour passer un bel été !

.....

Les camping-cars, comme n'importe quel véhicule, ne peuvent pas stationner plus de 7 jours au même endroit. Le « camping » des camping-cars (mise sur cales, sortie de tables et chaises, auvent...) est toléré s'il ne perturbe pas l'ordre public.

Après trois étés consécutifs de sécheresse dans notre département, il convient d'être vigilant à l'**utilisation de l'eau**. Pour l'arrosage du jardin, vous pouvez utiliser un récupérateur d'eau de pluie. Pensez à arroser en soirée ou au petit matin, à pailler le pied des plantes (qui maintient l'humidité), à biner autour des plantes (qui permet de mieux faire pénétrer l'eau et de limiter l'évaporation).

Bon été à tous !



Exemple de paillis : le paillis de broyat (photo des Amis de la Nature).



La végétation pousse vite en cette saison. **L'entretien des murs et clôtures et la taille des haies séparatives** en limite de propriété, qu'ils soient mitoyens ou donnant sur le domaine public, est donc indispensable et obligatoire. Cependant, afin de protéger la biodiversité, évitez de tailler votre haie avant le 1^{er} août.

RÉTROSPECTIVE



MÉLANIE RAY

Suite au départ de Sandrine Farris, **la nouvelle secrétaire**, Mélanie Ray, a pris ses fonctions en mairie en décembre. Durant trois semaines, elles ont pu travailler ensemble, ce qui a permis un passage de relais en douceur. Depuis janvier, elle s'investit dans ce poste complexe avec dynamisme et compétences.

Les nouveaux horaires de la mairie vous ont été adressés dans vos boîtes aux lettres. Nous vous les rappelons ici :

Lundi de 8h30 à 13h, Jeudi de 13h30 à 19h
et Vendredi de 13h30 à 17h.

MASQUES

Le 27 février, une nouvelle **distribution de masques** a eu lieu en salle du conseil municipal.



CAMERA

Pour sécuriser le site des PAV (points d'apport volontaire), **une troisième caméra** a été installée.



BIENVENUE À KASSIE

Kassie a montré le bout de son nez le 7 décembre chez Jean-Pierre Larcher, notre agent communal, pour la plus grande joie de ses parents et de sa grande sœur. Nos meilleurs vœux de bonheur à toute la famille !





AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Afin de sécuriser l'accès à la garderie, une sonnette et un nouveau système d'éclairage ont été mis en place à l'entrée de la salle des fêtes.

Une nouvelle armoire réfrigérante remplaçant la précédente (trop petite) a été installée dans la cuisine de la salle des fêtes. Sa capacité est de 1400 litres.

TRAVAUX EN COURS AUX MURGIERS

Afin d'améliorer la circulation et la sécurité des usagers, un aménagement du quartier des Murgiers est en cours. Des chicanes ont été posées pour tester ces aménagements.

Les travaux définitifs auront lieu prochainement.



ÉCOLES NUMÉRIQUES

Dans le cadre des appels à projets « écoles numériques innovantes et ruralité » l'école de Saint Albain a été sélectionnée pour recevoir une subvention pour développer l'usage du numérique au sein de l'école avec l'installation prochaine d'un **nouveau Vidéo Projecteur Interactif**.



L'ÉQUIPE DU CCAS

La mairie remercie **l'équipe du CCAS** pour la livraison des colis aux personnes âgées. Cette année, les colis ont été accompagnés par des cartes réalisées par tous les élèves de l'école de Saint Albain. Nous remercions vivement les enseignants et les enfants pour cette initiative. Nous remercions également toutes les personnes qui, en retour, ont envoyé des dons aux enfants ou à l'amicale des enfants.



PROJETS

CHAUFFAGE PAR GEOTHERMIE VERTICALE ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Alors que les factures augmentent et pour pallier à notre problème de chauffage entre la mairie, l'école et la salle des fêtes, le conseil municipal a décidé de réduire sa dépense énergétique par un projet de chauffage communal commun pour les trois bâtiments.

HISTORIQUE DU CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

L'école est chauffée avec une chaudière fioul de plus de vingt ans. La cuve fioul dans le garage de l'école n'est plus aux normes et libère des relents de fioul qui pénètrent les classes, les bureaux de la mairie et les appartements de la Semcoda au-dessus.

Le chauffage de la mairie est connecté sur le circuit de l'école mais, quand l'école n'est pas occupée, nous ne pouvons abaisser la température des classes sans couper le chauffage de la mairie.

La salle polyvalente est chauffée par une chaudière gaz, elle aussi âgée de plus de 20 ans, dont la régulation de la centrale de traitement d'air est à reprendre.

DES ETUDES POUR UN BON PROJET DE CHAUFFAGE

Le bois, trop complexe à mettre en place sur notre commune : une chaufferie au bois déchiqueté ou granulés à cause du PPRI (inondations) demanderait de créer vers le bâtiment des cantonniers, un bâtiment de stockage et un réseau d'alimentation enfoui pour alimenter la chaudière. Le coût en serait exorbitant pour notre situation géographique et ce projet nécessiterait beaucoup trop d'heures de présence du personnel pour l'entretien.

UN DOUBLE PROJET, EN EXPLOITANT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, A ÉTÉ RETENU PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, ASSOCIANT GÉOTHERMIE VERTICALE ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES.

La géothermie verticale

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un chauffage géothermique qui fait appel à l'énergie du sol pour chauffer un logement ou des bâtiments. Il faut installer une pompe à chaleur avec un réseau de captage vertical pour puiser des calories dans la terre et les transférer dans la maison. Plus coûteux que le chauffage par géothermie horizontale, celui-ci demande moins d'espace.

En contrepartie, la pose de la pompe à chaleur nécessite de la profondeur pour un forage pouvant aller de 50 à 100 voire 200 m selon la réalisation prévue.



CAPTAGE VERTICAL AVEC SONDE

La récupération de calories s'effectue via un forage de longueur variable en fonction de la puissance de la PAC. Une fois le forage réalisé, une sonde géothermique sera alors descendue jusqu'au fond de celui-ci.



Certes, il faut avoir un budget assez conséquent pour pouvoir bénéficier de ce système mais il s'agit quand même d'une solution d'exploitation de chaleur souterraine très avantageuse. Un chauffage géométrique vertical offre aussi un meilleur rendement qu'un système à captage horizontal.

Peu importe les conditions météorologiques, il assure une énergie stable et qualitative. Ainsi, il convient à toutes les zones géographiques. De surcroît, il est totalement silencieux. Sur le long terme, c'est une solution économique. Et puisqu'il s'agit d'exploiter une énergie renouvelable, nous contribuerons à la protection de la planète.



Les bâtiments de la commune sont bien regroupés, le projet ne nécessite pas de tranchées mais des forages. Ils se feraient en six points différents.

La pompe à chaleur serait installée dans la chaufferie de l'école mais deviendrait indépendante en ouvrant une porte côté nord. La cuve à fuel serait enlevée et plus tard, un bureau pour les professeurs serait créé côté cour.

L'étude faite par le cabinet Indiggo, missionné par le conseil municipal pour valoriser l'ensemble du projet a rendu une conclusion très encourageante de faisabilité ce début d'année 2021.

Pour budgétiser ce projet, des demandes de subventions ont été accordées par l'Etat, le département, la CCMT (communauté de communes) par un fond de concours ainsi que l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Environ 60 à 80 % des projets défendus ont vu les travaux réalisés.

Sans subvention : Il nous faudrait pratiquement 48 ans pour avoir un retour positif sur notre investissement.

Avec toutes les subventions obtenues, il nous faudra à peine 8 ans pour avoir un retour positif sur notre investissement.

De plus, la vente des Kilowatts émis par les panneaux photovoltaïques réduira encore notre consommation générale d'électricité sur l'ensemble communal ainsi que sur la consommation de la pompe à chaleur.

Des panneaux photovoltaïques

Exposée plein sud, la toiture du bâtiment mairie/école pourra recevoir ces panneaux. Un accord positif des bâtiments de France nous a été formulé. Cette énergie captée permettra une revente totale à EDF.



AMENAGEMENT LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 906

Afin d'améliorer la circulation des piétons et limiter le parking « sauvage » des véhicules notamment devant la boulangerie, des aménagements sont prévus sur la RD 906.

Les places de parking vont être repensées avec notamment la création de places « 10 minutes » de chaque côté de la RD 906, afin de faciliter l'accès aux commerces.

Le trottoir, de la boulangerie à la place Août 44, va être partiellement repris avec des barrières amovibles pour permettre les livraisons de la boulangerie. Les traversées piétons et vélo de la RD 906 seront revus dans le cadre d'un projet plus global de création d'une « desserte

piétonne et moyens de transport doux » qui permettra à terme de découvrir notre village tout en se promenant en sécurité.



Vous avez entre 16 et 25 ans ?

N'oubliez pas la JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ obligatoire pour tous les jeunes Français !

Sans attestation de participation, votre inscription aux examens ou concours sera refusée.
Dès 16 ans, pensez à effectuer les démarches nécessaires à votre inscription :



- Dans les 3 mois suivant vos 16 ans, faites-vous recenser à la mairie.
- A 16 ans ½, créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
- A 17 ans, vous êtes convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales à la mairie.

Il est maintenant possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.



Mesdames et Messieurs les nouveaux habitants,
Monsieur le Maire vous invite à prendre rendez-vous au **06.87.13.39.00**
pour faire plus ample connaissance.

BUDGET ET TAUX D'IMPOSITIONS

Le budget 2020 de la mairie de Saint-Albain a été voté par le Maire et son conseil Municipal en date du 6 avril 2021.

Durant cette année 2020 impactée par la crise sanitaire, les projets n'ont pas pu être réalisés et de ce fait le résultat sur le budget de fonctionnement est excédentaire de 576 285.06 euros.

Toutefois, au vu des diminutions importantes annoncées sur les bases du foncier bâti et non bâti à partir de 2021, avec la suppression de la taxe d'habitation des ménages sur 2020-2021 et 2022 qui revenait aux communes et afin d'anticiper la nouvelle fiscalité mise en place par l'Etat, nous nous voyons contraints d'augmenter d'un point les taux d'imposition sur les taxes locales.

Nous rappellerons que les taux de la commune n'ont été augmentés que très légèrement depuis 2015 pour ne pas imposer plus le contribuable, que les bases

revues à la hausse chaque année par l'Etat suffisaient au budget. Aujourd'hui force est de constater que pour une bonne gestion du budget de fonctionnement pour assurer nos services, continuer de vous apporter une bonne qualité de vie, le conseil municipal a voté ces taux avec une augmentation de 1 point

Nouveau calcul de la TFPB 2021 = taux communal 15.49 + 20.08 du département = 35.57

Le département perd sa TFPB mais sera compensé différemment par L'Etat

Taux votés par le Conseil Municipal

Taxe Foncière sur le Patrimoine Bâti	36,57 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti	42.02 %

Comparatif de la TFPB des communes alentours

Saint Albain a fait ce choix cette année, d'autres le feront cette année ou dans les années à venir. Nous resterons vigilants.

	2020		2020
Azé	37.37	Péronne	41.35
Bissy la Mâconnaise	36.70	Plottes	40.08
Burgy	31.70	Pretty	35.17
Charbonnières	39.10	Royer	34.66
Chardonnay	34.01	Saint Albain	35.57 (en 2020) → 36.57 (en 2021)
Clessé	36.02	Saint Gengoux de Scissé	35.65
Fleurville	35.65	Senozan	41.60
Lacrost	35.77	Tournus	42.21
La Salle	40.04	Uchizy	32.64
Lugny	40.16	Viré	37.61
Montbellet	35.32		

Département 71 = 569 communes dont
7 Communes au-dessus de 50%

510 en dessous de 40%
Taux moyen départemental = 41.7

52 Communes au-dessus de 40%

Le budget 2021 s'équilibre en recettes et dépenses

Fonctionnement	1 170 859 €
Investissement	681 601 €

**L'ENDETTEMENT DE SAINT ALBAIN EST DE 11%
ALORS QUE LA MOYENNE NATIONALE EST DE 16 %**

ÉCOLE

JOURNAL DES CP-CE1



EPS

On fait du sport 2 ou 3 fois dans la semaine. On fait des jeux comme l'épervier, poules-renards-vipères ou les 3 refuges.

Nous faisons aussi des sports comme le Kin-Ball, qui se joue avec

un énorme ballon et 3 équipes. On a de la chance parce qu'on a le terrain de football, le city-stade et le terrain de tennis.

Le Numérique

Dans notre classe, on utilise les tablettes pour faire de la lecture sur une application qui s'appelle Lalilo. Il y a des jeux, des histoires à écouter et des exercices pour s'entraîner à mieux lire et écrire.

On les utilise aussi pour filmer, s'enregistrer ou travailler sur d'autres applications. On a un Vidéo Projecteur Interactif dans notre classe, c'est trop bien parce qu'on peut voir tous les documents et écrire dessus avec les crayons numériques.

Naïl, Mohamed et Maxime.



Janvier USEP défi solidaire



Cécile Landré et Mélanie Urtado
Enseignantes des CE2-CM

USEP CP-CE



USEP CE2-CM



Vincent Jullin
Directeur et enseignant des CP-CE1

USEP

Malgré une nouvelle organisation instaurée dès la rentrée 2020-2021, liée au contexte sanitaire, visant à limiter le brassage entre les enfants des deux communes de Saint Albain et de Montbellet, l'association USEP Tous Azimuts a connu un très bon démarrage puisque 33 enfants de l'école ont participé aux premières séances en octobre !

Malheureusement, la Covid est passée par là et a causé l'arrêt de toutes les pratiques sportives jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le choix a alors été fait de proposer des défis USEP à tous les enfants de l'école, leur permettant de pratiquer des activités physiques et culturelles dans le respect des règles sanitaires tout en s'amusant !



JOURNAL DES CP-CE1

Au mois de janvier, nous avons participé à un **grand projet USEP autour de la solidarité**. Pendant trois semaines, nous avons dû relever douze défis et résoudre des énigmes pour accéder au trésor des pirates. Parmi les épreuves, il y avait une course solidaire, l'attaque du château, un flash mob, mais aussi des défis artistiques et des débats à partir de vidéos.

Le dernier défi était de faire une **grande collecte de jouets pour les enfants** qui n'en ont pas. Toute l'école a participé ! Le vendredi 5 février, le délégué USEP de Saône-et-Loire est venu récupérer notre collecte et nous remettre le trésor ! Chaque enfant a gagné un badge USEP doré.

Ange, Andrea et Charly

Après le premier défi autour de la solidarité en janvier, un nouveau grand défi USEP (plus de 200 classes sur le département) autour du handicap et de la différence intitulé «Tous pareils, tous différents» s'est déroulé en mars avec des épreuves sportives (dont certaines en situation de handicap) et des énigmes. Sur un mode Escape Game, les trois classes ont dû coopérer pour venir à bout des 12 défis, accéder à une salle du château de Berzé et libérer un personnage « crayon » emprisonné par le méchant Gommex !



BIBLIOTHÈQUE

Les animations prévues les 22 et 23 janvier, dans le cadre de la Nuit de la Lecture, ont malheureusement dû être annulées. Ce n'est que partie remise, car nous prévoyons de programmer à nouveau cette manifestation l'année prochaine !

En février, quatre liseuses ont fait leur apparition pour quelques semaines à la bibliothèque, consultables sur place mais aussi empruntables à domicile, afin de faire découvrir la lecture numérique.

Le service de portage de livres à domicile, instauré pendant les confinements, est désormais proposé toute l'année pour les personnes qui le souhaitent.

Un après-midi jeux de société est également prévu le samedi 3 juillet de 14h à 17h.

Dans le cadre de l'anniversaire de la bibliothèque, des **ateliers créatifs vous sont proposés gratuitement le samedi 12 juin** (et autres dates à venir), animés par Carole Giboni, artiste-peintre à Mâcon :

- atelier origami de 1h pour les 5-8 ans,
- atelier collage (technique de Mix media) de 2h pour les adultes et enfant à partir de 8 ans.

Le nombre de places étant limité à 6 par atelier, **la réservation est obligatoire** au 06.24.78.53.56. Les horaires et autres dates seront établis ultérieurement en fonction des demandes (et de la situation sanitaire...).

N'hésitez pas à vous inscrire !



JOURNAL DES CP-CE1



Toutes les 3 semaines, le lundi, nous allons à la bibliothèque.

D'abord les maternelles, puis les CP-CE et enfin les CM. On adore y aller parce qu'on peut lire tranquillement, faire des jeux de société ou regarder des livres avec les copains. On a le droit d'emprunter un livre chacun, et il y a beaucoup de choix !!

Au mois de Janvier, les bibliothécaires sont venues nous lire des Kamishibai (théâtres japonais), ont apporté des jeux en bois du monde entier et un tapis-lecture pour les petits. C'était trop bien !



Jeanne et Rose.

CANTINE / GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille les enfants de 12h00 à 13h20 tous les midis, la garderie à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. L'encadrement est assuré par Josette Bourbon, Corinne Burtin et Gabriella Chaffaud.

JOURNAL DES CP-CE1



On aime aller à la garderie parce qu'on peut jouer avec nos copains, faire des jeux de société, des dessins et des activités manuelles avec Josette. Le matin, on peut amener notre petit déjeuner et le prendre sur place si on n'a pas eu le temps à la maison. Le soir, avant de jouer ou de lire un livre prêté par la bibliothèque, on prend notre goûter. Il peut y avoir jusqu'à 17 enfants présents.

Rose, Lorenzo et Calvin.



Nous déjeunons le midi au restaurant scolaire dans la salle des fêtes, juste à côté de l'école. Avant de passer à table, on se lave les mains.

En ce moment, nous sommes répartis en fonction de notre classe pour manger. Nos plats préférés sont le surimi, les concombres, la purée, la raclette ou un bon croque-monsieur. Nous sommes une trentaine à déjeuner à la cantine, et une fois on a été 42! Après le repas, on fait une grande récréation dans la cour de l'école.

Kylian, Louane et Juliette.

AMICALE LAÏQUE DES ENFANTS



L'amicale n'a pas pu reconduire la bourse aux jouets prévue le 7 février 2021 en raison du contexte sanitaire. Les membres de l'amicale ont donc décidé d'innover en proposant **une vente de couscous à emporter**. Cette vente a remporté un vif succès avec 140 parts vendues ! Une belle réussite pour une première. Grâce à l'aide précieuse d'une famille de l'école, nous avons pu

réaliser un couscous dans la vraie tradition marocaine. C'était délicieux !

La fête du printemps prévue par l'école n'a pas pu se faire à cause du confinement mais est repoussée après les vacances. L'amicale sera présente pour offrir le goûter .

Une chasse aux trésors sera également organisée en partenariat avec l'école **le 29 mai** dans Saint Albain. La brocante du 8 mai semble d'ores et déjà un peu compromise, hélas !!!

En tout cas, dès que possible, l'amicale essaie de rester disponible pour les enfants et tente d'innover afin de garder possible quelques petits événements qui permettent de rassembler les habitants autour des enfants ! Merci à tous ceux qui oeuvrent et participent à cette réussite !

Bien laïquement,
Les membres de l'Amicale.



SOCIETE DE CHASSE L'INDEPENDANTE

Dimanche 20 décembre, les chasseurs ont proposé **une vente à emporter de terrines de chevreuil**, fromages de tête de sanglier, et civets de sanglier. Les portions copieuses et à prix abordable ont connu, comme les années précédentes, un grand succès. La buvette en extérieur (dans le respect des règles sanitaires) a également permis de retrouver un peu de convivialité en cette période particulière.



AMIS DE LA NATURE



Les Amis de la Nature et des Fleurs

En ce début d'année, en raison de la crise sanitaire, l'association des amis de la nature et des fleurs n'a malheureusement pas pu organiser son assemblée générale en mars, moment riche d'échanges apprécié de tous.



Toutefois, **pour embellir notre commune, les bénévoles ont planté 200 bulbes de tulipes** au lavoir des Ongerons, au monument aux morts, vers le cimetière ainsi que rue de l'église. Ils ont également mis en place différentes variétés de vivaces et arbustes autour de la mairie. Les massifs ont été ensuite couverts de paillis afin de limiter les arrosages et le désherbage.

L'association a financé l'achat des tulipes et des vivaces et remercie les cantonniers pour leur aide et leur participation active à l'entretien des massifs au quotidien.

Merci également à tous les bénévoles qui font vivre cette belle association : sans leur investissement, rien ne serait possible. Vous aimez la nature, le bricolage, vous voulez vous investir pour l'embellissement de votre commune, alors rejoignez les amis de la nature, ils vous accueilleront avec grand plaisir pour concrétiser de nombreux projets.



Le bon geste conseillé pour cet été : le paillage de vos massifs à base de paille, broyat ou plaquettes forestières, le paillis permet de limiter les arrosages, le désherbage et favorise la vie de micro-organismes essentiels pour le bon développement des plantes.



Après notre marché aux fleurs de printemps et plants tardifs de légumes du 24 avril, n'oubliez pas **le samedi 24 juillet notre soirée Paëlla** (que nous organiserons en fonction des directives sanitaires.)

POMPIERS



Côté CPI, les interventions se poursuivent très régulièrement sur notre commune, de nouvelles tenues plus adaptées ont été achetées.

Nous tenons à remercier vivement tous les habitants qui, malgré la situation sanitaire, ont répondu une fois de plus présents lors de la présentation de notre calendrier 2021 fin 2020 pendant les permanences devant la boulangerie de St Albain en effectuant de généreux dons (en remplacement de notre tournée habituelle).

En décembre, le **concours d'illuminations** a connu un beau succès : une quinzaine d'inscrits, de très belles maisons décorées et des prix remis à tous les participants grâce aux généreux dons des commerçants de St Albain

et des Saveurs Mâconnaises de Fleurville. Félicitations à Corinne et Tony ANTIGA qui remportent cette première édition !



Les vainqueurs

En janvier, c'est chez Loïc Da Silva que nous avons travaillé tout un week-end pour préparer de délicieuses **pizzas** cuites au feu de bois, avec différentes recettes, qui ont fait le bonheur des nombreux habitants qui se sont rendus à cette vente à emporter.

Début avril, nous avons eu l'opportunité de visiter le Centre de Traitement des Appels du 18. Ce fut l'occasion de découvrir le fonctionnement du CTA de Mâcon ainsi que les procédures de déclenchement des secours suite à la gestion des 137000 appels reçus par an.

Prochain rendez-vous de l'amicale des sapeurs-pompiers, notre **concours de pétanque le samedi 4 juin** (si la situation le permet).

ADMR



VIRÉ – SAINT MARTIN BELLEROUCHE

L'ADMR est un réseau national d'associations d'aides à la personne en milieu rural.

L'ADMR de Viré – Saint –Martin- Belle- Roche intervient sur 22 communes dont Saint Albain.

En quelques chiffres : 200 personnes aidées chaque mois (dont une vingtaine sur notre commune), 2500 heures mensuelles, 37 salariés, 30 bénévoles.

Vous pouvez faire appel à l'ADMR pour le ménage, le repassage, la garde d'enfants, l'aide à la personne: aide aux repas, à la toilette/habillage, au lever et au coucher, téléassistance.

Des possibilités de prise en charge existent selon les dossiers (Caisse de retraite, CAF, Conseil Départemental...). Les prestations sont déductibles à 50% des impôts.

Malgré les conditions difficiles en raison des contraintes sanitaires, l'association s'est efforcée en 2020 de remplir au mieux sa mission, en particulier auprès des bénéficiaires les plus fragiles.

Accueil du lundi au vendredi de 14h à 17h à la Maison des Services ADMR – 7, Place du tertre - Viré.

L'accueil téléphonique au 03.85.33.91.27 est joignable de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Courriel : info.vire@fed71.admr.org

www.admr.org

Après son annulation en 2020, l'ADMR organise sa **vente annuelle de fleurs le jeudi 20 mai** de 16h à 18h30 devant la buvette du foot. Le choix est varié, et les fleurs en pot toutes prêtes à offrir. Venez nombreux !

SANG ET VIE

SANG & VIE DU VAL DE SAONE est une association de donneurs de sang bénévoles qui regroupe les communes de Charbonnières, Laizé, La Salle, Senozan, Saint Albain et Saint Martin Belle Roche. En collaboration avec l'EFS (Etablissement Français du sang), nous organisons des collectes de sang et promovons le don du sang.

L'année 2020 nous a obligés à nous adapter. Afin d'éviter l'afflux massif et simultané de donneurs, la prise de rendez-vous a été mise en place. **Aujourd'hui, pour venir donner son sang, il faut prendre rendez-vous par internet sur le site www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr** ou éventuellement contacter les membres de l'association.

L'EFS a bien conscience qu'il est parfois difficile d'anticiper mais cette prise de rendez-vous évite de se retrouver refusé par manque de place et permet également de réguler les stocks sur toute la Bourgogne Franche Comté (en évitant les trop et les trop peu).

MERCI à tous les donneurs (au nombre de 190 dont 19 nouveaux lors des 5 collectes réalisées), aux bénévoles de SVVS et aux municipalités de nos six communes pour leur aide sans faille.

Le besoin en produits sanguins ne change pas car aujourd'hui encore, rien ne remplace le sang humain pour soigner les malades. Continuons à parler du don de sang, les malades comptent tellement sur nous ! Plus que jamais nous comptons sur votre solidarité et votre altruisme.

UNE HEURE de votre temps et ce sont TROIS VIES sauvées.

Alors **rendez-vous à la collecte à Saint Albain le mercredi 8 septembre de 14h30 à 18h30** à la Salle Pierre Taton. N'oubliez pas de prendre rendez-vous au préalable.

Véronique KLEINGAERTNER, Présidente
06 27 13 32 80 – reve.k@orange.fr
Bernadette MICHON – 06 11 13 52 07



CALENDRIER MAI- SEPT 2021

(Sous réserve d'annulation)

MAI	Samedi 8 mai	Commémoration au monument aux morts
	Dimanche 9 mai	Rassemblement de voitures AutoPassion71
	Jeudi 19 mai de 16h à 18h30	Vente de fleurs ADMR (buvette du foot)
	Samedi 29 mai	Chasse au trésor de l'école et de l'amicale des enfants
	Samedi 29 mai	Pizzas du jumelage (bâtiment technique)
JUIN	Lundi 31 mai de 8h30 à 12h30	Collecte de sang à ST MARTIN BELLE ROCHE
	Samedi 5 juin	Pétanque des Pompiers
	Samedi 12 juin	Ateliers créatifs à la bibliothèque
	Dimanche 13 juin	Rassemblement de voitures Auto Passion 71
	Dimanches 20 et 27 juin	Elections départementales et régionales
JUILL.	Samedi 3 juillet de 14h à 17h	Après-midi jeux de société à la bibliothèque
	Dimanche 11 juillet	Rassemblement de voitures AutoPassion71
	Mercredi 14 juillet	Fête Nationale et bilan de mi-année avec verre de l'amitié
	Samedi 24 juillet	Paëlla des Amis de la Nature et feux d'artifice de la municipalité
AOÛT	Dimanche 8 août	Rassemblement de voitures Auto Passion 71
SEPT.	Mercredi 8 septembre de 14h30 à 18h30	Collecte de Sang (Salle Pierre Taton)
	Dimanche 12 septembre	Rassemblement de voitures Auto Passion 71
	Du 24 au 26 septembre	Réception des amis de Rammersmatt Comité de Jumelage

DEVENEZ BON SAMARITAIN !



L'arrêt cardiaque responsable de 50000 morts en France chaque année n'est pas une fatalité. La survie dépend de la prise en charge dès les premières minutes.

C'est pourquoi, le 11 janvier 2021, le Service départemental d'incendie et de secours et le Fonds de développement du Bon Samaritain ont signé

une convention afin d'intégrer un réseau de bénévoles, dénommés « bons samaritains », dans le système actuel de gestion des urgences.

Secouriste ou non, tout le monde peut jouer un rôle (administrer les gestes de Premiers Secours, ou aller chercher le défibrillateur le plus proche pour gagner du temps) et peut télécharger l'application Staying Alive pour être recensé.

La rubrique DES SAINT ALBINOIS

Vous aimez lire mais avez des difficultés à vous déplacer ? L'équipe de la bibliothèque vous propose toute l'année un **service de portage de livres à domicile** (tous types de livres, livres à « large vision »).

Si vous êtes intéressés, contactez-nous sur bib.albain@laposte.net ou = au 06.24.78.53.56 (Marie Martin).



Matin enneigé du 17 janvier...
Merci à Kevin Jandet pour la photo